

Montbeton





MONTBETON



Montbetonnaises, Montbetonnais, Chers Amis

Nous allons vers les beaux jours, notre commune a revêtu son nouveau fleurissement. Nous allons comme tous les ans, essayer de garder notre environnement le plus agréable possible. En 2018, nous avons été bien récompensés par l'obtention d'une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris régional. C'est beaucoup de travail surtout dans nos villages plutôt urbains, sans trop de caractère, la propreté, le mobilier, le fleurissement ont joué un rôle important. Pour rester au niveau, nous avons besoin de tout le monde, vous aussi avez votre rôle à jouer pour que notre commune reste belle et propre.

Les travaux continuent de se réaliser à leur rythme.

Le centre commercial est pratiquement terminé. L'architecte est en cours d'être choisi pour le complexe sportif et l'appel d'offre est lancé pour les deux classes supplémentaires à l'école.

L'épareuse parcourt les routes afin de tenir l'herbe au plus bas et la goudronneuse du Grand Montauban est venue sur nos chemins pour boucher les quelques trous qui s'étaient formés avec l'hiver. Enfin nous démarrons l'agrandissement de la maison de retraite « Pagomal » avec l'ajout d'une aile Alzheimer de 14 chambres.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et je reste à votre disposition pour vous rencontrer quand vous le souhaitez.

Michel WEILL
Maire de Montbeton
Conseiller Départemental

Sommaire

Edito du Maire	p. 2
Vie municipale	p. 3 à 12
Vos démarches	p. 13
Travaux - équipement	p. 14 à 16
Aménagements Paysagers.....	p. 17 et 18
Médiathèque.....	p. 19
Manifestation en images	p. 20 à 23
Associations	p. 24 à 29
Écoles.....	p. 30 à 39
EHPAD Pagomal.....	p. 40
Prévention sécurité	p. 41 à 44
Civisme - Savoir vivre.....	p. 4 et 46
Grand Montauban	p. 47 à 49
Rétrospectives	p. 50 et 51
Services et commerces	p. 52 et 53
Etat-civil	p. 54
Jeu de l'été	p. 55

Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10 - Fax 05 63 30 01 24

www.ville-montbeton.fr

mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication : Michel Weill

Rédaction et maquette : Commission Communication

Photos : Nadine Bouvet

Dépôt légal en cours

Impression : Europrint 82 - Montech - 05 63 27 56 34

VŒUX DE LA MUNICIPALITE A LA POPULATION

Le Maire, M. Weill et toute l'équipe municipale ont présenté leurs vœux à la population, samedi 12 janvier à la salle Jean Bourdette.



Affluence pour assister au traditionnel rendez-vous. Avaient répondu présents à l'invitation les élus de la Communauté des Communes du Grand Montauban, les élus des communes voisines, les représentants des associations, les commerçants, les agents communaux et bien sûr les habitants. Dans son allocution, le maire a eu une pensée pour les disparus et les personnes souffrantes ne pouvant assister à cette cérémonie.



Un diaporama a illustré la commune, ce qu'elle contient et comprend en termes de services, les différentes structures pour l'enfance (écoles) mais aussi l'accompagnement des aînés (EHPAD Pagomal), l'ensemble des services communaux et les agents impliqués. Les divers aménagements, travaux de voiries et autres, les projets qui accompagneront l'année en cours, l'embellissement de la commune et l'aspect budget et finance ont été développés.

LES COULISSES :

la cérémonie des vœux demande un travail préalable important.



Tout commence par la préparation d'un diaporama. Plusieurs réunions sont nécessaires pour régler un contenu lisible et compréhensible.



Préparation de la salle avec la mise en place des chaises et des tables.



Les équipes d'élus s'attellent à préparer les plateaux garnis de gourmandises salées et sucrées qui orneront les buffets.



Remise en ordre et rangement.

VŒUX AUX ASSOCIATIONS

Le mercredi 30 janvier, M le Maire et son équipe municipale recevaient les représentants du tissu associatif local. Après avoir présenté ses vœux, Michel Weill a rappelé l'importance des associations qui participent à l'animation de la vie de la cité. Il a évoqué le dynamisme et la grande diversité des activités proposées, culturelles et sportives, pour enfants et adultes ainsi que les différentes soirées garantissant de très bons moments à partager. A tour de rôle, chaque responsable a pu présenter le bilan de l'année écoulée, les problèmes ou difficultés rencontrées et les différentes manifestations prévues sur 2019. Tous ont remercié la municipalité pour la mise à disposition gratuite des salles et installations, et pour le prêt du matériel. Ils ont également remercié les employés municipaux pour leur disponibilité, leur aide logistique et technique. Mme Danièle BEDOS, première adjointe a souligné que les interventions des bénévoles dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial) sont très appréciées par les enfants et l'équipe du péri scolaire, merci donc aux intervenants des Filoutes, du Tennis de table et des Aînés.



74^{ÈME} VICTOIRE DE 1945, SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 8 Mai est un jour consacré aux commémorations de l'armistice de 1945, qui acte la fin de la seconde guerre mondiale. Tous les participants, public, conseil municipal, amicale des anciens combattants, associations locales, résidents des institutions, gendarmerie de Montech-Verdun, Joseph Crocquet président du Souvenir français, Patrice Bertrand président départemental de l'UNC, enfants du groupe scolaire et enseignants se sont rassemblés devant le monument aux morts. M. le maire, Michel WEILL, a fait lecture de la lettre du Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Hommage a été rendu aux combattants français morts pour la France.



Cet instant solennel a pris plus de relief lorsque la chorale du Club des Aînés a entonné le chant des partisans. Le public s'est joint à eux pour chanter la « Marseillaise ».

L'amicale des anciens combattants et les enfants ont déposé gerbes et fleurs à la stèle des fusillés et au monument aux morts.

Jean Zorzin, trompettiste professionnel passionné d'instruments en cuivre, et les musiciens du Conservatoire de Montauban sont présents à chaque commémoration. Ils ont superbement animé la cérémonie et accompagné la chorale.



« Juste parmi les nations » « QUI SAUVE UNE SEULE VIE, SAUVE LE MONDE ENTIER »

« Juste parmi les nations » littéralement « généreux des nations du monde » est une expression du judaïsme tirée du Talmud (« étude ») est l'un des textes fondamentaux du judaïsme rabbinique et la base de sa Halakha (« Loi »).

En 1953, la Knesset (parlement d'Israël), en même temps qu'elle créait le mémorial de « Yad Vashem » à Jérusalem consacré aux victimes de la Shoah, décida d'honorer « les Justes parmi les nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs ». Au 1er janvier 2018, 26 973 Justes de 46 pays ont été honorés ; la Pologne, les Pays-Bas et la France sont les pays dont les citoyens ont été le plus médaillés. En tout, les Justes ont sauvé des centaines de milliers de personnes. Il s'agit actuellement de la plus haute distinction honorifique délivrée par l'État d'Israël à des civils.

Qu'est-ce que Yad Vashem ?

Mémorial vivant du peuple juif en souvenir de la Shoah, Yad Vashem œuvre à préserver la mémoire du passé et à lui donner un sens pour les générations à venir. Créé en 1953 pour être le centre mondial de documentation, de recherche, d'éducation et de commémoration de la Shoah, Yad Vashem est aujourd'hui un lieu vivant et dynamique de rencontres intergénérationnelles et internationales.

Depuis plus d'un demi-siècle, Yad Vashem œuvre au service des quatre piliers de la mémoire (commémoration, documentation, recherche et éducation)

Le « Juste parmi les nations »

Ce n'est qu'à partir de 1963, comme une des conséquences du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem qui entend faire la lumière sur les comportements pendant la guerre et distingue entre les attitudes des différents pays, institutions et communautés, ceux qui ont agi pour sauver des Juifs, que Yad Vashem enclenche une politique active d'identification de ces « Justes »

La signification politique de cet hommage

Yad Vashem estime que l'hommage rendu aux Justes parmi les nations revêt une signification éducative et morale :

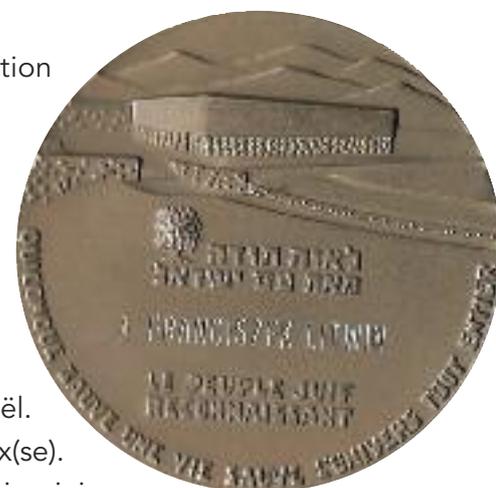
- Israël a l'obligation éthique de reconnaître, d'honorer et de saluer, au nom du peuple juif, les non-Juifs qui, malgré les grands risques encourus pour eux-mêmes et pour leurs proches, les ont aidés des Juifs à un moment où ils en avaient le plus besoin ;
- les actes des Justes prouvent qu'il était possible d'apporter au moins une aide aux Juifs. L'argument selon lequel l'appareil terroriste nazi paralysait les initiatives contraires à la politique officielle est démenti par l'action de milliers de personnes de tous les milieux et dans tous les pays, qui ont aidé les Juifs à échapper à la « Solution finale ».



Critères de choix

Depuis 1963, une « commission d'hommage » présidée par un Juge de la Cour suprême d'Israël a été créée pour décerner le titre de « Juste parmi les nations ». La commission respecte des critères précis et s'appuie sur une documentation méthodique reposant principalement sur les témoignages directs. Les dossiers permettant d'établir la reconnaissance d'un Juste doivent établir, avec plusieurs témoignages concordants, des faits probants tels que :

- le fait d'avoir apporté une aide dans des situations où les Juifs étaient impuissants et menacés de mort ou de déportation vers les camps de concentration
- le fait d'avoir été conscient qu'en apportant cette aide, le sauveteur risquait sa vie, sa sécurité ou sa liberté personnelle, les nazis considérant l'assistance aux Juifs comme un crime
- le fait de n'avoir recherché aucune récompense ou compensation matérielle en contrepartie de l'aide apportée



Une personne reconnue comme un « Juste » se voit octroyer une médaille à son nom, un certificat officiel et son nom est gravé sur le « Mur d'Honneur » dans le « Jardin des Justes » à Yad Vashem. Cette inscription remplace la plantation d'un arbre faute de place dans le mémorial. Ces symboles sont remis au « Juste » ou à ses représentants lors de cérémonies publiques.

Il reçoit en outre un versement mensuel au niveau du salaire moyen d'Israël.

Diverses aides sanitaires et sociales lui sont accordées ainsi qu'à son époux(se).

Le « Juste » qui est en difficulté où qu'il réside sera aidé par La « Fondation juive

pour les Justes », établie à New York créée à cet effet. Le Fonds Anne Frank, établi à Bâle prend en charge tous frais médicaux. Les « Justes » établis en Israël (57 personnes et leurs familles) reçoivent une pension d'État.

Les lois de Yad Vashem autorisent « à conférer la citoyenneté honoraire aux Justes parmi les nations et s'ils ont disparu, la citoyenneté commémorative de l'État d'Israël en reconnaissance de leurs actions ».

Au 1er janvier 2009, 22 765 personnes, incluant les membres de la famille qui ont partagé les risques du sauvetage des Juifs, ont été reconnues Justes, représentant plus de 8 000 actions de secours authentifiées de par le monde. La politique de Yad Vashem est de poursuivre ce programme tant que des demandes de reconnaissance étayées par des preuves lui seront transmises.

L'octroi de cette distinction doit honorer des actions incontestables, prouvées, largement individuelles à quelques exceptions comme le village français du « Chambon-sur-Lignon », le village néerlandais de Nieuwlande, le réseau polonais d'aide aux Juifs Żegota ou la Résistance danoise. La difficulté de trouver des témoignages directs ou le caractère diffus de certaines actions réduisent le nombre des « Justes » identifiables. Comme le précise le site de la section française de Yad Vashem, le livre des Justes ne sera jamais fermé car nombreux sont ceux qui resteront anonymes, faute de témoignages. De plus, de nombreuses actions ont été effectuées par des réseaux très variés, des actions successives de faible portée menées par de nombreuses personnes, assistées par une très large « complicité passive ».

CARTES ELECTORALES

Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

En préambule à noter que les corrections d'état civil à apporter sur les élections ne passent plus par les services de la Mairie.



L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par L'INSEE à partir des informations transmises par les communes. Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs. Cependant des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction. Un service a été mis à votre disposition sur le site service-public.fr vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne.

Il est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Cependant, si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez également formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale...) ou par courrier à l'adresse suivante :

INSEE Pays de Loire
105 rue des Français Libres - BP 67401
44274 NANTES CEDEX

De même il est demandé à toute personne ayant déménagé de mettre à jour son adresse avec justificatif à l'appui. En effet le changement d'adresse n'est en aucun cas automatique mais à formuler obligatoirement par l'administré.

ELECTIONS EUROPEENNES 26 MAI 2019

Les élections européennes se sont déroulées en un seul tour le dimanche 26 mai. En France comme dans la grande majorité des Etats membres, la participation des électeurs au scrutin européen 2019 est en hausse par rapport à celui de 2014.

Parce que voter est tout autant un droit qu'un devoir, Montbeton se distingue par une participation de ces concitoyens au-dessus de la moyenne nationale.

INSCRITS : 2 834

VOTANTS : 1 473 soit une participation de 51,98 %

NULS : 62 soit 4,21 %

BLANCS : 73 soit 4,96 %

EXPRIMES : 1 338 soit 90,84 %



BUDGET

Comptes Administratifs 2018 :

Les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 05 mars 2019. Cette année encore la municipalité a maintenu ses dépenses de fonctionnement tout en poursuivant travaux et investissements dont vous trouverez la description dans les pages suivantes.

Les dépenses de fonctionnement regroupent les salaires et charges sociales du personnel, l'entretien des espaces verts, des bâtiments publics et des véhicules, les dépenses d'énergie, d'eau et d'assurances, l'achat de fournitures diverses et du matériel pour les travaux en régie, les charges liées aux écoles, les diverses subventions notamment la subvention cantine et le service incendie.

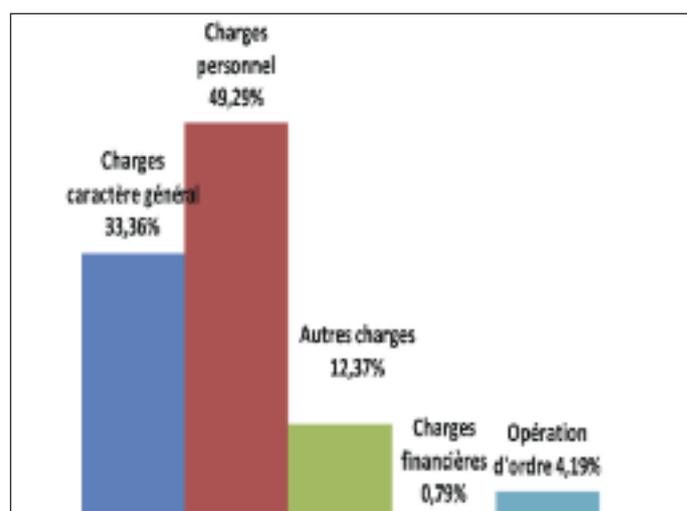
Les recettes de la commune proviennent des impôts locaux, des dotations, dotations de l'état et reversement de la taxe professionnelle de Golfech, des revenus des services essentiellement le remboursement des salaires versé par le Grand Montauban et des revenus divers, revenus locatifs des différentes salles.

Le remboursement des emprunts comprend : le capital à rembourser en investissement et les intérêts en fonctionnement.

Compte administratif budget communal : Fonctionnement

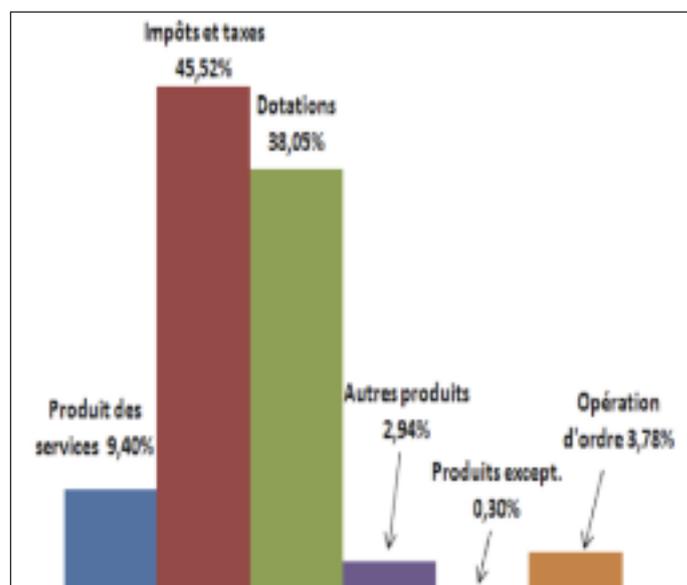
DEPENSES

Charges à caractère général	543 718€
Charges de personnel	803 311€
Charges de gestion courante	201 578€
Charges financières	12 910€
Opérations d'ordre	68 311€
Total dépenses	1 629 828€



RECETTES

Impôts et taxes	845 589€
Dotations	706 784€
Produit des services	174 652€
Autres produits	54 697€
Produit exceptionnel	5 641€
Opérations d'ordre	70 207€
Total recettes	1 857 570€



En 2018, nous avons pu dégager un solde positif de 227 742€. Cet excédent appelé CAF (Capacité d'Autofinancement) doit permettre de couvrir le remboursement en capital de nos emprunts (160 140€) et de disposer de financement propre pour nos futurs investissements.

Compte administratif budget communal : Investissement

Principaux investissements qui ont été réalisés par de l'auto financement.

Investissements 2018	Montants TTC
Espace propreté	14 500 €
Pont lumineux Espace JB	15 225 €
Eclairage public	32 100 €
Toiture cantine	11 230 €
Auvent maternelle	8 432 €
Tennis (peinture-bungalow)	28 593 €
Chaudière-Clim Mairie Cantine	21 945 €
Avance projet lotissement	447 737 €

Cette avance pour le projet du lotissement sera remboursée au fur et à mesure de la vente des lots.

Dépenses liées au fonctionnement du groupe scolaire

L'équipe municipale a toujours fait de l'école sa priorité car c'est là où tout commence, la transmission du savoir et des valeurs, l'apprentissage de la vie commune et de la tolérance.

Un groupe scolaire de 490 enfants, avec 6 classes en maternelle et 13 en élémentaire, qui nous demande beaucoup d'attention et de travail car avec autant d'enseignants, d'élèves, de personnel, d'intervenants et de locaux, les demandes sont nombreuses et diverses et il nous faut y répondre au plus vite.

Les dépenses de fonctionnement pour le groupe scolaire (hors dépenses d'entretien et de personnel) :

- achat des fournitures scolaires, des manuels, du matériel pédagogique : **30€ par enfant (environ 14 000€)**
- participation pour les séjours en classe de découverte (2800€)
- prise en charge globale des frais des transports piscine (6 700€)
- frais de maintenance photocopieur (2 300€)
- cadeaux de Noël (2000€ environ 1000€ par école)
- équipement informatique (4200€)
- intervention en langue occitane (720€)
- achat de bancs (800€)

Le restaurant scolaire fait également partie intégrante du groupe scolaire, il est toujours très fréquenté, environ 54 000 repas ont été servis.

Pour l'année 2018-2019 le coût du repas n'a pas été augmenté, il est toujours fixé à **2€50** mais le budget cantine est équilibré par une subvention du budget communal (**d'environ 37 600 €**).

Cependant nous tenons à conserver une cuisine traditionnelle avec des plats confectionnés sur place en favorisant les produits locaux, frais et de qualité.

Budget assainissement

Depuis le premier janvier 2019, le budget assainissement a été transféré à la communauté d'agglomération du Grand Montauban. Dans un premier temps, le fonctionnement restera identique pour atteindre progressivement une harmonisation technique et financière.

Nos deux agents vont continuer l'entretien de notre station mais le Grand Montauban a contractualisé une prestation avec la société VEOLIA afin d'assurer la gestion du service d'assainissement collectif en période d'astreinte ou d'absence des personnels communaux.

Ainsi, en cas de problème de ce type, il vous sera possible de contacter l'astreinte **Veolia** au numéro suivant : **05.63.93.19.76**

Notre budget étant excédentaire, nous transférons à la communauté un solde positif de 431.121 €.

Derniers investissements réalisés avec notre budget

Investissements 2018 Assainissement	Montants TTC
Extension route Lacourt	249 726 €
Extension route Montauban	153 542 €
Réhabilitation poste Escatalens	27 313 €
Réhabilitation poste ch Pilate	28 824 €
Rechemisage traversée village	71 800 €
Mise en sécurité ancienne station	21 123 €
Remise à niveau plaques	21 546 €
TOTAL	573 874 €

Budgets primitifs 2019 :

Les projets de budgets primitifs établis par la commission des finances ont été votés lors de la séance du 09 avril 2019.

Le budget communal s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement	3 365 404 €
Section d'investissement	3 346 250 €

Fiscalité 2019 :

Lors de sa séance budgétaire du 09 avril, le conseil municipal a voté une augmentation de 2% des 3 taxes soit une recette fiscale attendue de **755 161€**.

A ce jour la mise en place du dispositif visant à dégrever de taxe d'habitation environ 80% des foyers n'a pas eu d'impact sur le produit fiscal attendu mais il est prévu une loi spécifique visant à régler définitivement ce sujet.

Taxes	Taux 2018	Recette 2108	Bases 2019 prévisionnel	Taux 2018 +2%	Recette 2019 attendue
TH	5,85%	261 692 €	4 643 000	5,97%	277 187 €
FB	14,49%	403 171 €	2 892 000	14,78%	427 438 €
FNB	118,77%	48 819 €	41 700	121,19%	50 536 €
Total		713 682 €			755 161 €

Population Insee :

En début d'année 2018, l'Insee a publié les chiffres concernant la démographie.

Le département est dans une dynamique positive et il compte 256 879 habitants.

Les communes de Montbeton et de Labastide st Pierre ont connu une forte progression.

Plus 116 habitants pour Montbeton qui est maintenant la 9^{ème} commune du département.

La communauté est également en progression, elle compte 79 428 habitants.

Le tableau joint présente le poids de chaque commune au sein du GMCA.

POPULATION GMCA (tri par meilleure progression)				
Communes	NB 2017	NB 01/01/2018	EVOL. NB	% EVOL.
Montbeton : 4 295 (+116)	4 179	4 295	116	2,78%
Lacourt-St-Pierre : 1 188 (+29)	1 159	1 188	29	2,50%
Escatalens : 1 162 (+17)	1 145	1 162	17	1,48%
Lamothe-Capdeville : 1 135 (+11)	1 124	1 135	11	0,98%
Albefeuille-Lagarde : 647 (+6)	641	647	6	0,94%
Montauban : 61 978 (+526)	61 452	61 978	526	0,86%
Saint-Nauphary : 1 873 (+12)	1 861	1 873	12	0,64%
Bressols : 3 804 (+19)	3 785	3 804	19	0,50%
Villemade : 757 (+1)	756	757	1	0,13%
Corbarieu : 1 707 (-4)	1 711	1 707	-4	-0,23%
Reyniès : 882 (-4)	886	0882	-4	-0,45%
GMCA	78 699	79 424	729	0,93%

VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

- 1 Rendez vous sur le site immatriculation.ants.gouv.fr
- 2 Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
- 3 Connexion à votre espace ANTS ou via France Connect
- 4 Cliquez sur «Mon espace véhicules»
- 5 Effectuez votre demande d'immatriculation
- 6 Suivez votre demande en ligne



BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?
 Appelez le 3400 (numéro non surtaxé)
 ou rendez-vous sur : ants.gouv.fr

<https://www.facebook.com/ANTSdirect> @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

Votre pré-demande Passeport/CNI

Ses avantages

- 1 Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous venez rendre en mairie.
- 2 Simplification de votre démarche : moins de papier, rationalisation des données, ...



Les étapes

- 1 Vous entamez votre demande depuis chez vous.
- 2 Vous pouvez le mettre de côté si il vous manque des pièces à fournir et le reprendre à tout moment.
- 3 Au terme de votre pré-demande, vous obtenez un numéro de pré-demande qui faudra conserver.
- 4 Avec ce n° de pré-demande, vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.



Vous pouvez vous rendre dans toute mairie équipée d'un dispositif : <http://passport.ants.gouv.fr/Services-associes/Cu-lire-n-a-t-rem-ndu-de-passeport-CNI>

N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.

VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

- 1 Rendez vous sur le site permisdeconduire.ants.gouv.fr
- 2 Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- 3 Connexion à votre espace ANTS
- 4 Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- 5 Effectuez votre demande de permis de conduire
- 6 Suivez votre demande en ligne



BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?
 Appelez le 3400 (numéro non surtaxé)
 ou rendez-vous sur : ants.gouv.fr

<https://www.facebook.com/ANTSdirect> @ANTSdirect

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques

SUIVI DES CHANTIERS

Parmi les étapes essentielles de toute construction, les visites et réunions de chantier sont certainement celles à suivre et mener avec attention par l'équipe municipale. Ces rendez-vous réguliers programmés sur les lieux mêmes du projet sont des moments de première importance. Ils garantissent le bon déroulement des travaux et leur avancement. C'est également l'occasion de faire le lien entre toutes les entreprises intervenantes et parfois de prévenir les éventuels problèmes.



EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL

La voirie et les aménagements du centre commercial sont pratiquement terminés. Les ralentisseurs sécurisants les entrées et sorties d'accès au centre commercial sont achevés. Le projet du café restaurant devrait débuter prochainement. .



GIRATOIRE DES COULANDRIERES

Le rond-point des Coulandrières de la RD 958 tant attendu est enfin achevé et opérationnel depuis quelques mois. Il correspond en tous points aux attentes de sécurisation de la circulation de concitoyens.

La convention signée entre le Conseil Département et la commune de Montbeton définit les modalités de réalisation, d'entretien et de maintenance de l'aménagement paysager et de l'éclairage public du carrefour sur le territoire de Montbeton. Il appartient à la commune d'assurer l'ensemble de l'aménagement paysager du carrefour avec la fourniture, la mise en place et l'entretien des plantations, gazons, massifs floraux, décorations, équipements et système d'arrosage situés sur l'îlot central et les abords extérieurs. De même pour les aménagements des abords du chalet commercial. Les agents communaux ont planté les arbres et installé le mobilier urbain avec table, banc et poubelle. Reste à la charge exclusive du Département l'entretien de la chaussée, des trottoirs, du marquage, de la signalisation directionnelle et de police, l'entretien et la

réparation de l'éclairage public, les dépenses d'abonnement et de consommation en électricité, les contrôles techniques réglementaires.

Coût de l'ouvrage :

CONSEIL DEPARTEMENTAL 500 000 €uros pour la conception du giratoire

GRAND MONTAUBAN 60 000 €uros pour la jonction du chemin de Mataly dans le giratoire



CIMETIERE DES CARRETALS

Le nouveau cimetière a été équipé en caveaux préfabriqués. Le choix s'est porté sur des caveaux deux places et quatre places. Leur mise en place a nécessité l'emploi d'engins lourds de manutention, de terrassements et travaux de préparation importants. Après le creusement de fouilles, des longrines en béton armé ont été coulées en fond de fouille. Les caveaux s'appuient sur ces longrines afin d'assurer leur stabilité dans le temps. Le coût d'acquisition des différents caveaux a été déterminé par le Conseil Municipal. Les tarifs sont consultables en Mairie.



COLUMBARIUM

La commune a procédé à l'extension des capacités du columbarium au cimetière urbain. Un étage a été rajouté afin d'augmenter la capacité d'accueil. Ainsi aux trois cases encore disponibles, est venu s'ajouter huit supplémentaires.



TRAVAUX DE PEINTURE AUX ÉCOLES

Comme de nombreuses maisons individuelles, nos bâtiments scolaires ont souffert de la sécheresse et des fissures sont apparues sur différents murs. Nous avons donc fait une déclaration à notre assurance et un expert a établi les travaux à réaliser. Une entreprise spécialisée a planifié son intervention en deux temps. Elle a d'abord repris toutes les fissures avec des procédés appropriés. Ensuite après un an d'attente elle est revenue pour enduire les murs avec une peinture souple et plastifiée. Félicitations à cette entreprise pour son travail d'une propreté exemplaire et qui est intervenu, toujours de manière sécurisée, en présence des enfants dans la cour.



TRAVAUX RESTAURANT SCOLAIRE

La salle de restauration pour les adultes étant un peu trop exigüe, nos employés ont effectué un agrandissement, ils ont pu créer une nouvelle salle en récupérant un peu d'espace de la salle d'activités. Ils en ont profité également pour créer un grand placard afin que tous les produits et accessoires d'entretien soient stockés et rangés en un seul endroit.



MONTBETON LABELISÉ 2 FLEURS !

Après avoir été distinguée pour sa créativité par le jury départemental, notre commune reçoit une deuxième fleur. Au mois de juillet 2018, les membres du jury régional sous la direction de Maryse Boy découvraient notre ville et ses aménagements. Ils ont apprécié le fleurissement mais aussi la créativité renouvelée tous les ans, la propreté du village y compris dans les endroits éloignés du centre, l'uniformité des couleurs dans le

mobilier urbain, l'éclairage public et l'espace propreté. Les efforts incessants ont ainsi été récompensés seulement 4 ans après l'obtention de la première fleur. Ce palmarès sonne comme la reconnaissance du travail d'équipe effectué par les agents des espaces verts et les élus. Les talents artistiques des agents communaux, sachant proposer des compositions créatives sur divers thèmes sont une nouvelle fois récompensés. Ils ont su s'adapter et prendre en compte les contraintes environnementales. En effet économie d'eau, usage raisonné des pesticides, adaptation des plantations au climat s'inscrivent désormais parmi les critères qui comptent. Le concours est devenu une référence en matière d'évaluation des stratégies territoriales. Cette nouvelle distinction s'inscrit dans la politique globale de la municipalité en matière de fleurissement, d'entretien des espaces verts et publics, rajoutant un attrait touristique.



EMBELLIR PAR LE FLEURISSEMENT

Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie est un enjeu communal essentiel pour le bien-être de ses habitants et pour l'attractivité de son territoire. Les agents communaux des espaces verts se sont mobilisés dès les premiers jours du printemps pour un aménagement des massifs et espaces réussi. Défis relevés cette année encore dans une harmonie de créativité, de volume et de couleurs.



60^{ème} anniversaire label Villes et Villages fleuris



Eglise



Coupe du monde de rugby

ALORS RACONTE : UNE BELLE RÉUSSITE

Cette année, le programme a proposé 15 spectacles et 8 extras. Un très nombreux public était au rendez-vous le vendredi 15 février, à l'espace Jean Bourdette, à l'occasion de la 24^{ème} édition du festival « Alors Raconte ». Pour Montbeton c'était la 23^{ième} soirée, Danielle Bedos adjointe et Guy Astoul président des Amis de la Médiathèque ont accueilli les 240 spectateurs venus des quatre coins du département pour écouter le conteur Innocent YAPI. Originaire de Côte d'Ivoire, Innocent YAPI est un conteur généreux, pétillant et lumineux. Avec « Reflets », il nous relate son voyage intime d'exilé pour retrouver ses racines. A travers de contes, chants et musique, il amène le public aux portes des réflexions existentielles sur l'identité, Qui sommes nous ? Que recherchons nous ? Amour ou richesse ? A chacun d'y apporter les bonnes réponses.

Dans l'après-midi, pour la deuxième année, les amis de la Médiathèque Départementale ont organisé une « scène ouverte ». Une belle réussite et une grande affluence pour cette nouvelle édition. Les spectateurs ont été ravis de découvrir la diversité et la qualité des extraits de contes proposés Marie Coumes, Evelyne Delmon, Marie-Laure Depolis, Natacha Laborde Michela Orio, Lisa Racine, Malika Verlaguet et Eric Weydert. Merci à tous ces conteurs qui ont fait preuve de disponibilité et d'adaptation et nul doute, nous devrions en retrouver certains dans les années à venir.



21 JANVIER VIDE TA CHAMBRE ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION PLEINS PHARES 82



17 FEVRIER LOTO DES ECOLES AP2EM - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



23 MARS REPAS SPECTACLE CABARET ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES AVEC LES CREVETTES MUSCLÉES



4 AVRIL, APRES MIDI SENIORS



14 AVRIL, LA CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES



25 MAI CONCERT GOSPEL GLORYSPEL
ORGANISÉ PAR LES AMIS DE L'EGLISE DE MONTBETON



15 JUIN GALA DE DANSE VITAL TONIC



14 - 15 JUIN FÊTE DU TENNIS



16 JUIN REPAS DE LA CHASSE (ACCA)



**19 JUIN SARDINADE ET ANIMATION MUSICALE
ORGANISÉ PAR LE CLUB DES AÎNÉS**



22 JUIN REPAS SPECTACLE DU FEU DE LA SAINT JEAN



**19 MAI : VIDE GRENIER
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES AP2EM**



ASSMAT MONTBETON

ASSOCIATION ASSISTANTES MATERNELLES DE MONTBETON

Les membres de l'association et les enfants dont elles ont la charge se réunissent tous les mardis et jeudis matin dans leur salle baptisée « La maison des copains », spécialement dédiée et aménagée pour leurs activités. Les assistantes maternelles organisent diverses manifestations et animations au cours de l'année. Les bénéfices du « Vide ta Chambre » annuel permettent d'offrir aux enfants des ateliers d'éveil variés et ludiques comme par exemple :

Initiation à la danse africaine par Nathalie D, professeure de sport. Les enfants bougent au rythme de la savane. Les enfants ont découvert et même manipulé des instruments de musique africains. Initiation à la musique grâce à Stéphane L. qui accompagne les comptines à la guitare. Initiation à la circo-psychomotricité encadrée par Stéphane de l'association la Boîte à Malice de Montauban. Cette discipline participe activement au développement physique de l'enfant. Elle favorise la coordination des gestes, l'amélioration des capacités de perception, le sens de l'équilibre, la connaissance du schéma corporel, l'agilité, l'adresse, la souplesse et la tonicité. Des apprentissages sous forme de jeux ludiques pour les « tous petits ».



FOOTBALL MULTIACTIVITES

Pendant les vacances de Pâques, 31 footballeurs de l'Entente Montbeton-Lacourt, âgés de 8 ans à 11 ans, ont pu suivre un stage multisport. Cette initiative leur a permis de découvrir, grâce aux associations montbetonnaises, des activités différentes que leur sport de prédilection, le football. Au programme de la journée : entraînement de football suivi d'activités sportives comme tennis de table, tennis, rugby, pétanque et jeux de société. Le club souhaite remercier les éducateurs Céline, Xavier, Simon, James, Kevin, Marco, Sassa encadrant les groupes, ainsi que Noël Bedos pour l'initiation pétanque, les Trollistes pour les jeux de société, le club de tennis et tennis de table pour le prêt du matériel, et la mairie de Montbeton pour le prêt des installations. La journée sportive s'est terminée par la distribution de maillots offerts par le Conseil Départemental et remis par Monsieur le Maire et les élus présents. Chaque enfant a obtenu un diplôme individuel pour sa participation.



**Le club recherche des éducateurs bénévoles pour encadrer les équipes U6 à U13
Contact : 06 13 68 23 31**

PLEINS PHARES 82

Le Moto-Club Pleins Phares 82 a organisé pour la 3^e année sa journée "reprise du Guidon", sous une nouvelle forme : un rallye touristique moto, fort apprécié des participants, qui ont été récompensés à la fin de la journée grâce aux sponsors Dafy Moto et Moto Axe.

Félicitations au gagnant du rallye : Daniel Bonnet, adhérent du Moto-Club, le plus éloigné car habitant à Saint-Mandrier-sur-Mer (83) et qui participe à nos principales manifestations.



RUGBY

Les bénévoles de l'école de rugby Avenir Montbetonnais Rugby ont organisé leur traditionnel challenge Maurice Guillochon, créateur de l'école de rugby de Montbeton, décédé en 2015. Dans la catégorie des U6 Bressols, l'USM, le Racing, Nègrelisse, Castelsarrasin, et Montbeton se sont disputé le tournoi. Le trophée, remis par Pauline, fille de Maurice a été gagné par Bressols. Chaque participant a reçu une récompense offerte par la municipalité. Les joueurs dirigeants et accompagnants ont prolongé la manifestation autour d'un apéritif dînatoire dans la continuité d'un esprit de fête cher aux membres du club.



NEWS VOM SAMBO

EVENEMENT TELEVISE sur la famille Beauvais, ANTENNE 2 et TF1 à Montbeton

Dans le cadre de l'émission « ça commence aujourd'hui », Antenne 2 est venu avec son équipe, tourner un sujet sur les familles nombreuses, leur organisation et activités. La famille Beauvais résidente à Montbeton, était au centre de cette émission, et dans ce cadre une partie du sujet a tourné autour du club de la VOM sambo. Suite à la diffusion de ce tournage, TF1 s'est également intéressé au sujet en venant à son tour tourner un reportage. La production a pour l'occasion plus largement filmé dans le cadre du club. Date de la diffusion prévue fin août ou début septembre, prévu à la suite d'un nouveau venu au monde dans la famille, qui devrait naître vers juillet 2019.



Nos résultats à haut niveau national et international sur la saison 2018-2019

- 20 titres de champions de France MEDAILLES d'OR, 11 Vice Champions de France MEDAILLES d'ARGENT et 5 MEDAILLES de BRONZE aux Championnats de France 2019
- 1 Médaille d'Or et 1 médaille d'argent au Grand Prix International de Paris mai 2018
- 1 Médaille d'argent au Championnat d'Europe Senior mai 2018
- 2 Médailles de bronze au championnat du monde Masters octobre 2018
- 1 Médaille de bronze à la coupe d'Europe senior décembre 2018
- 1 Médaille de bronze au championnat d'Europe Espoir avril 2019
- 2 Médailles d'or, 1 médaille d'argent et 1 médaille de bronze au Tournoi International de la méditerranée avril 2019



NOS ATHLETES CLASSES en Liste Haut Niveau en 2019 (références année 2018)



LABELS 2019-2020 : « école de sambo / animation / performance » et à venir « santé »

Agréments :

Notre club a obtenu pour 2019 et 2020, en continuité de « Club Elite depuis 2016 » l'agrément « Club de PERFORMANCE REGIONALE » filière pôle haut niveau. Il est toujours agréé depuis 2014 comme centre de formation national des enseignants BF2 lutte, sambo et grappling, il existe 3 centres identiques sur le territoire, Ile de France, Dijon et VO Montauban.



TENNIS DE TABLE

Dimanche 2 juin se tenait le tournoi et repas annuels de l'Avenir Montbetonnais tennis de table réunissant une quarantaine de participants. Un évènement qui permet de rassembler l'ensemble des joueurs, compétiteurs, novices, et leurs familles avant la coupure estivale.

Également l'occasion de présenter le bilan de fin de saison. Le club enregistre une baisse de licenciés par rapport à l'année précédente et notamment dans la catégorie -16 ans, mais cela est compensé par de nouveaux joueurs très motivés dans la catégorie adultes. L'effectif des compétiteurs est en hausse notamment avec d'anciens licenciés qui ont franchi le pas de l'activité loisirs à celui de la compétition.

Durant cette saison, des animations « découverte » ont été organisés dans le cadre du péri-scolaire de l'école de Montbeton. Ces ateliers ont permis de faire partager notre passion, grâce au dynamisme de nos joueurs qui ont assuré l'animation avec brio !

Avec l'aide bienveillante de nos sponsors et partenaires, le restaurant Maestria, Les jardins d'Alizée, l'agence du Crédit Agricole de Montbeton, nous avons pu rééquiper confortablement en matériel comme les tables et les balles, employer un entraîneur et même acheter des maillots tout en maintenant un prix de licence acceptable.

Sur le plan sportif :

L'équipe 1 évolue désormais en division pré-régionale et termine la saison à la quatrième place du championnat.

L'équipe 2 réalise un parcours sans faute en première phase permettant ainsi son accession en division supérieure (départementale 1). Mais hélas suite à plusieurs problèmes d'effectif et à un manque de réussite sportive, elle finit 5ème du championnat et se retrouve reléguée en D2 pour la rentrée.

L'équipe 3, composée de jeunes joueurs dans son ensemble, se maintient dans sa division (D3). Equipe composée des joueurs passant de la pratique au niveau loisirs vers la compétition.



Nos séances d'entraînement ont lieu à la salle Jean Bourdette, le mercredi de 18h à 19h30 et le vendredi de 19h00 à 21h00.

N'hésitez pas à venir taper la balle et découvrir ce magnifique sport qui allie compétition et convivialité !

Contacts :

Secrétaire : Christophe ACQUIER 07.81.32.80.86

Président : Didier VANNEAU 06.73.46.56.33

MONTBE'TROLL 2019 11 ET 12 MAI



Pour la deuxième année consécutive l'association ludique de notre commune, « Trollistes et compagnie » a proposé un week-end autour de la convivialité, de la bienveillance et bien évidemment du jeu. Le Montbe'Troll est un moment de partage autour du jeu sous de nombreuses formes : jeux de rôle, jeux de société, escape room, trollball... proposés par différentes structures locales.

Par exemple parmi les équipes de trollball étaient présentes celles de Bressols et de Montech, les jeux en bois étaient fournis par la ludothèque de Labastide St Pierre, une grande partie des jeux de société par la boutique Pose Ton Pion de Montech, la boutique du Chapeau Enchanté à Montauban a offert des lots pour la tombola.

Les jeux de rôles étaient pour l'essentiel animés par des Trollistes.

C'était également l'occasion de profiter de grands moments de convivialité, de franches rigolades, de débats et discussions dans le respect des avis divers et variés autour d'un barbecue. Vous l'aurez compris cet évènement n'attend plus que vous pour l'édition 2020 !



Trollistes et Compagnie

ASSOCIATION LUDIQUE DE MONTBETON (82)



JEUX DE CARTES, DE FIGURINES, DE RÔLES, DE SOCIÉTÉS, ETC.



NOËL DES ÉCOLES

La veille des vacances, c'était déjà un air de fête qui régnait dans le groupe scolaire avec la traditionnelle visite du père Noël attendue avec impatience. La hotte était bien remplie sans oublier les livres individuels offerts par l'association des parents d'élèves. En élémentaire, chaque classe a reçu son lot de cadeaux, jouet ou jeux de société, commandé par les enseignants. En maternelle, les enfants ont pu défaire les nombreux paquets et découvrir les jouets collectifs certains pour une utilisation en salle de jeux et d'autres pour une utilisation plutôt en extérieur. Aussi à la demande de la directrice, un coin chantier a été créé dans la cour. Rempli de cailloux, cet espace aménagé permet à nos petits écoliers d'utiliser à loisirs camion-benne, grues, pelles et bulldozer et se prendre pour de véritables chefs de travaux.



CARNAVAL DES ÉCOLES

Le carnaval est une date très attendue par les enfants, les enseignants et le personnel communal des écoles. A l'école maternelle, vendredi 22 mars, fées, super héros, princesses, chevaliers, sorcières, sportifs et déguisements en tous genres se sont réunis pour défiler devant les parents amusés. La joyeuse troupe d'enfants s'est ensuite regroupée pour une immense farandole en musique.



De son côté l'école élémentaire, vendredi 4 avril, prenait des airs « so british » sur le thème de l'Angleterre. La fête a débuté dans une ambiance dansante et chantante. Les jumeaux Messieurs Carnivals ont subi les accusations accablantes. Ils ont été condamnés au bûcher en place publique sous un tonnerre d'applaudissements et de cris.

Les décors de l'école confectionnés par les enfants et animateurs du péricolaire ont donné un air de fête de circonstance. Ces belles animations se sont terminées par des goûters géants.



MATERNELLE MATERMATHS

Deux classes de l'école maternelle ont participé le 19 avril à la Quinzaine MaterMaths organisée par Fermat Science dans la maison natale du mathématicien Pierre Fermat à Beaumont de Lomagne. Cette manifestation était consacrée aux mathématiques et à la météo. Au programme : une chasse aux formes géométriques, un espace jeux de construction, un atelier sensibilisation à la météo.

Grâce au financement de l'association des parents d'élèves (AP2EM), les enfants de MS et de GS sont tous adhérents à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Ils bénéficient ainsi d'activités sportives encadrées par des intervenants qualifiés. Cette année ils ont pu participer à une sortie «Course d'orientation» dans la forêt de Montech, des ateliers de «Gymotricité» à Montauban, des ateliers vélo « Ça roule pour les mater ! » à Montbeton.



« ENTREZ, C'EST OUVERT ! » QUAND LES HISTOIRES SORTENT DES LIVRES !

Ce moment partagé par les enseignants, parents et enfants était proposé dans le cadre de l'opération départementale « Entrez, c'est ouvert ! ». Opération initiée il y a 5 ans par la DSDEN, dans le but de rapprocher les familles de l'école, celle-ci donnant à voir ce qu'il est si difficile à expliquer, c'est à dire comment les enfants apprennent. Il y a 2 ans, les parents étaient invités à assister à un moment de classe, l'année dernière ils s'étaient retrouvés autour de la Poésie Gourmande, et cette année il s'agissait de raconter des histoires.

En effet, depuis que l'homme parle, l'homme raconte. Du plus loin qu'il vienne, d'où qu'il vienne, le conte continue de fasciner. Traversant les âges, traversant les continents, indifférent aux technologies modernes, le conte nous raconte des histoires et sait toucher chacun de nous. D'abord parce qu'il nous divertit, ensuite parce qu'il nous parle de nous, parce qu'il nous aide à vivre et à grandir, à comprendre le monde, à nous comprendre nous-même, il nous ouvre les portes d'un monde enchanté. À l'école, le conte est un support d'une incroyable richesse : apprendre les contes, c'est développer des connaissances, tant dans le domaine de la langue que dans le rapport aux autres et au monde, c'est enrichir sa culture et acquérir un patrimoine commun et universel.

Ce travail d'appropriation a été mené cette année de manière un peu particulière, en convoquant les héros mêmes des histoires que les enfants ont étudiés : le Petit Chaperon Rouge, la Princesse au petit pois, Boucle d'or, les 3 ours, les loups gris et autres renards avides, les éléphants et les crocodiles, le lapin naïf, les animaux rusés, ceux qui se croient malins, et ceux qui se font bernier, ... marionnettes, figurines, accessoires, décors, mises en scène, tous ces objets sont sortis des livres pour raconter une histoire, et aider à la comprendre, et s'approprier une part du patrimoine, afin qu'il se perpétue et s'enrichisse encore. Les héros sont ainsi sortis des livres et attendaient les parents dans les classes, les enfants racontant. Merci au public indulgent et attentif.



LA FERME D'OPALE

Lundi 13 mai, nous avons pris le bus pour visiter la ferme d'Opale de Montauban. Dès notre arrivée les propriétaires nous ont expliqué les consignes pour bien nous occuper des animaux. Nous avons vu des chevreaux, des chèvres, des moutons, un cheval, une vache, des canards, des perruches, des ânes, des cochons, des poules et des lapins. Moment de tendresse quand nous avons caresser les animaux. Moment d'amusement quand le fermier a posé la poule sur nos têtes et nos bras. Séance équestre avec les poneys que nous avons brossés puis montés pour une petite balade. Atelier potager avec ramassage, nettoyage et dégustation de radis. Atelier senteur avec les plantes aromatiques comme la menthe, la ciboulette et le thym. Atelier « lande-art » avec la confection de tableaux à l'aide de feuilles, paille, laine, fleurs et bâtons. Nous avons beaucoup aimé la ferme !



PRIMAIRE UN JOUR, UN FRUIT

Le programme « fruits et légumes à l'école » a été instauré pour permettre de lutter contre l'injustice alimentaire, afin de redonner le goût de manger mieux et de saison par le plaisir, la curiosité, la découverte et le jeu. La démarche est également éducative car elle permet de faire découvrir comment sont cultivés les fruits et légumes, la saisonnalité, les différentes variétés, les différentes pratiques culturelles. Le programme comprend deux axes qui doivent être réalisés au cours du même trimestre : une distribution de fruits et une activité pédagogique obligatoire par période autour des fruits et légumes. La municipalité de Montbeton a signé une convention avec la légumerie « Barquette et compagnie » qui gère ce programme. Depuis le mois d'avril, chaque jour pour la maternelle et chaque lundi et jeudi pour l'élémentaire, cette société a livré des fruits de saison aux élèves des écoles. Les animateurs de l'Alae, aidés d'élèves de CM2, ont réparti les fruits ensuite distribués après la classe. Les enfants ont apprécié ce goûter sain. Ils ont également pu profiter d'une animation « bar à jus » au cours de laquelle chacun a choisi des mélanges de fruits et de légumes pour composer son propre smoothie. Le but de cette opération était d'inciter les enfants à manger davantage de fruits et de légumes.



LES ÉLÈVES CHAMPIONS DES MATHÉMATIQUES !

Comme chaque année les élèves de CM1 et CM2 de Montbeton ont participé à un Rallye Maths en trois manches, une manière ludique et innovante pour leur donner le goût des maths. Cette année, à l'issue de cette première phase, une des classes s'est qualifiée pour la finale régionale qui s'est déroulée le 27 mai à l'Université Paul Sabatier à Toulouse. Nos élèves ont brillamment défendu les couleurs de l'école et ont remporté une belle coupe. Ravis de leur journée, les élèves sont rentrés avec l'envie de faire des mathématiques en jouant.



SALON DU LIVRE DE JEUNESSE

Pour la 25^{ème} édition du salon du livre de jeunesse qui s'est déroulée le week-end du 25 et 26 mai à Montauban, les élèves des classes de CM1 et CM2 de Montbeton ont réalisé trois livres en anglais, en liaison avec des classes européennes (Italie et Hongrie) et le collège Jean Jaurès. Ils ont pu présenter un travail très abouti en complétant leurs ouvrages avec des petits jeux pour motiver les nombreux visiteurs. Ils ont également participé à un prix littéraire qui a vu récompenser Gilles Barraqué pour son roman « Vendredi ou les autres jours ». Les enfants ont pu rencontrer l'auteur et se faire dédicacer le livre.



LA JOURNÉE MONDIALE D' ACTIONS POUR LA PLANÈTE ET LE CLIMAT

Le vendredi 15 mars 2019 a eu lieu la journée mondiale d'actions pour la planète et le climat. Pour l'occasion, les élèves de l'école élémentaire se sont habillés aux couleurs de la nature : bleu ou vert. Ils avaient aussi choisi d'apporter des goûters sans déchet. Les élèves de CM ont participé à un concours de slogans pour encourager le tri des déchets, affichés sur les poubelles de tri. Ils ont également installé des hôtels à insectes dans l'espace vert de l'école.

Nos slogans gagnants :

- « Déchets ramassés = Planète sauvée »
- « Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas »
- « Je recycle, tu recycles. Recycler c'est trop stylé ! »



ACTIVITÉ ALSH DU MERCREDI

Dans le cadre de la « galerie des droits » la comode des droits confectionnée par les enfants a été sélectionnée par le jury et les participants ont été récompensés le 19 juin lors de la remise des prix.

Pour « la nuit de l'eau » du 12 avril sur le thème « Les eaux naturelles », un puits a été fabriqué avec les maternelles pour l'eau de source et un Waka Water pour la vapeur d'eau et un récupérateur pour l'eau de pluie ont été fabriqués par l'élémentaire.

Ces objets ont été sélectionnés et primés par le jury. Enfin pour le projet de l'année des mercredis à Montbeton, fil rouge sur le Tarn et Garonne, les enfants ont fabriqué un trivial poursuit géant qui a été exposé le 25 mai lors de la fête des centres de loisirs au Ramiérou.



TOUTES LES ŒUVRES ET LES PRODUCTIONS DE CETTE ANNEE SONT EXPOSEES A LA MEDIATHEQUE DE MONTBETON

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Pour ce semestre encore, les animateurs ont fait preuve d'imagination afin de proposer des activités variées qui puissent attirer le plus grand nombre de participants.

Jardinage : avec le printemps il a fallu remettre le jardin en route et les enfants ont pu désherber et planter fleurs et légumes.

Bricolage : Les enfants ont pu fabriquer une maison de poupée LOL pour l'accueil périscolaire et une autre pour le foyer des CM2.

Koh-Lantha : Les enfants ont grillé des Chamallows, après avoir participé à des épreuves de Kolantha.(fabrications de cabanes, énigmes, et épreuves d'effort)

Egalement, des interventions effectuées par les associations, « Tennis de table » avec une initiation à ce sport, « les Filoutes » avec de la broderie en forme d'animaux que les enfants avaient choisis, décalqués et reproduits sur un tissu, et les Aînés avec l'organisation de petits lotos, Merci à tous ces bénévoles.

En maternelle, des activités à la bibliothèque autour du livre, ou des activités manuelles autour des poésies que les enfants apprennent en classe dans le cadre de la journée « Ecole en poésie ».





Le 05 avril, jour du carnaval de l'élémentaire, toute la cour a été décorée sur le thème de l'Angleterre et nous avons pu retrouver les fameux bus londoniens, les cabines téléphoniques et même un garde de sa majesté.



SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. En octobre, la commune a signé un contrat avec Nastasya une jeune fille qui souhaitait s'investir auprès de jeunes enfants. Elle est accompagnée dans cette mission par la Ligue de l'enseignement qui lui assure également une formation civique et citoyenne et un appui à la réflexion sur son projet d'avenir.

Elle intervient dans le cadre des activités périscolaires avec des actions ciblées sur le « vivre ensemble » et l'éco citoyenneté.

Objectif N°1: Impliquer les jeunes et favoriser la notion de respect, de tolérance de civisme et de mixité.

Actions :

- Développer la notion de citoyenneté, de respect de l'autre. Donner la possibilité aux jeunes de s'impliquer dans des événements (participation à la journée du 11



Novembre, carnaval, la journée Anglaise, spectacle de Noël, gestion et distribution des fruits au goûter de lundi et jeudi).

Favoriser l'écoute, les temps de paroles, le respect des opinions et des goûts : Des réunions trimestrielles ont été mises en place avec les CM2, menées par Carole et Nastasya.

Mise en place d'une boîte à gros mots, et boîte à politesse.

Marquer les anniversaires des enfants par un cadeau fabriqué collectivement.

Proposer des animations en lien avec la prévention ex : les dangers sur internet.

Activités dites "libres" ou "au choix" (ateliers par exemple) cohésion de groupe avec jeux de société ainsi qu'un piano électrique ou les enfants apprennent avec leur camarade des morceaux de musique.

Objectif N° 2 : Apprendre à vivre au sein d'un groupe et dans la société.

Actions :

- Développer l'idée du vivre ensemble, de la découverte de l'autre : intransigeance sur les comportements non conformes aux règles du foyer CM
- Transmettre des valeurs de partage, de solidarité et d'entraide : proposer des activités où le jeune peut aider l'autre
- Créer une cohésion et une dynamique de groupe : participation de tous aux différentes tâches de rangement du foyer. Rédaction des règles de vie du foyer avec les enfants, les reformuler et les réajuster si nécessaire

Objectif N° 3 : Sensibiliser à la protection et au respect de l'environnement.

Actions :

- Développer l'éco-attitude : responsabiliser les jeunes à jeter leurs papiers dans les poubelles (adapter des outils pour leur donner envie de nettoyer la cour de l'école et des actions de ramassage des déchets dans le village). Sensibiliser au gaspillage, Anastasya mange avec les CM, ce qui permet de les sensibiliser sur le gaspillage, le partage et le respect à table.
- Favoriser le recyclage : ex Touret électrique en étagère à livres. Boîte à bouteille en maison de poupées Lol

FETE DES ECOLES

Comme un air de vacances pour la grande Fête des écoles du samedi 22 juin organisée par les bénévoles de l'association des parents d'élèves AP2EM. La cour de l'école s'est transformée en une immense aire de jeux et d'ateliers animés. Au programme également un spectacle ludique, une tombola et diverses gourmandises. Un moment de rencontres privilégié entre parents, les enfants et leurs petits camarades. Au-delà de l'aspect purement festif, les recettes de cette animation permettent de récolter des fonds afin de financer les projets en cours ou futurs.



UNE JOURNÉE « SO BRITISH » À L'ÉCOLE

La journée « anglaise » du 21 juin a débuté avec des ateliers de jeux ludiques à l'espace Jean Bourdette. L'ensemble des décors ont été entièrement confectionnés par les élèves. Dépaysement total au restaurant scolaire avec des spécialités anglaises. L'après-midi, les parents étaient invités à une « tea party ».



RESTAURATION SCOLAIRE

Le cycle des découvertes de nos régions s'est clôturé du 15 au 19 avril par les régions Ile de France et Haut de France. En décoration pour l'Ile de France, des éléments en 3D de la Tour Eiffel et du moulin rouge et pour les Haut de France des photos « revisitées » des personnages du film « Bienvenue chez les CH'tis ». Pour les menus, les enfants ont pu déguster, concernant les plats de la région Hauts de France des gaufres du Nord, de la tarte flamande et des moules frites et pour la région Ile de France du bœuf miron, de la salade parisienne et des chouquettes.



RENCONTRES ET SORTIES « INTER-EHPAD »

Le maintien du lien social, les sorties « hors des murs » sont des objectifs importants du projet de vie proposé par notre établissement.

Fin 2018 les résidents avaient exprimé le souhait de pouvoir participer à des activités et sorties avec des résidents d'autres établissements.

A l'occasion d'une « crêpe partie » organisée par Pôle Sénior de Montauban avec des résidents de l'EHPAD Les Floralies de Montauban, l'idée a germé de partager des activités et des excursions.

Ainsi pour commencer et à l'initiative de l'équipe d'animation des Floralies, nous avons visité l'Abbaye de Belleperche. Nous avons pu découvrir les riches collections départementales dont l'exposition permanente « les arts de la table ».

Ensuite nous nous sommes rendus au musée des métiers anciens de Donzac et découvert la vie rurale de la fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} siècle : un étonnant voyage dans le temps !

Nous avons visité la serre exotique du Domaine du Gazania à Labastide du Temple. Les résidents étaient émerveillés par ce décor : labyrinthe d'eau, plantes tropicales, magnifiques oiseaux multicolores ... Nous avons terminé l'après-midi en dégustant, avec modération, les vins et jus de fruit de leurs vignes et vergers.

Aux beaux jours direction les jardins de Martel aux 2500 variétés de plantes. Sortie au restaurant et flânerie dans le parc classé parmi les plus beaux de France. Visite de la serre exotique et aquatique, du belvédère, de la bananeraie et de la mini ferme.

Nous avons également participé à un loto chez nos amis des Floralies.

La dynamique est bien lancée ! Nous partagerons dans le futur de nombreuses sorties et activités pour le plaisir des résidents de nos établissements.



RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Le Projet de la micro-crèche de Montbeton est basé sur des Rencontres « inter-générations 2019 ». Aussi une fois par mois, les rencontres intergénérationnelles se poursuivent entre les enfants de la micro-crèche « Le jardin des Bibie's » à Montbeton et les résidents de l'EHPAD Résidence Pagomal. L'occasion de partager différents ateliers (activités manuelles, bowling géant, jeux de balles) mais aussi des moments d'échanges et de découvertes. Elles permettent de créer de véritables liens entre les enfants et les personnes âgées, et ainsi apprendre à s'adapter à un nouveau lieu et un nouveau groupe. Pour qu'un tel projet réussisse et se pérennise, un dialogue entre les professionnels de chaque structure est nécessaire afin de réfléchir à de nouvelles propositions, ainsi qu'aux objectifs d'une telle rencontre entre ces deux générations.



PLAN NATIONAL CANICULE

Comme chaque année et dans l'éventualité du déclenchement du "Plan national canicule", la Préfecture, le Conseil Départemental et la Mairie mettent en place un dispositif d'alerte et d'urgence destiné aux personnes handicapées, fragiles ou malades. La Mairie invite toute personne le désirant à s'inscrire sur le registre nominatif et qui sera utilisé par les services compétents en cas de déclenchement au plan canicule. Cette inscription n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée si vous faites partie des populations à risques. Les renseignements demandés sont les suivants : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence. Un imprimé pré-établi peut également vous être remis en Mairie à votre demande.

Pour tout renseignement à ce sujet merci de bien vouloir contacter la Mairie au 05 63 67 40 10.



CAMBRIOLAGE DE VOITURE

De nombreux assureurs conditionnent la mise en jeu de la garantie vol à un comportement "pru-dent" qui consiste, lorsque l'on quitte son véhicule :

Conseil n°1 : verrouillez les ouvertures de la voiture. Les vitres, portières et coffre doivent être fermés correctement. Pensez à vérifier que le système de fermeture a bien fonctionné.

Conseil n°2 : ne pas laissez les clés dans la voiture. Ne laissez pas les clés et les papiers du véhicule dans l'habitacle de votre voiture. Ne facilitez pas l'œuvre du voleur, il pourrait en profiter pour enregistrer votre voiture à son nom à la pré-fecture ou falsifier les papiers.

Conseil n°3 : contre le mouse - jacking. Aussi appelé le « vol à la souris », le mouse-jacking est une pratique utilisée pour voler une voi-ture équipée d'électronique. Le principe est d'empêcher la fermeture des portes de votre véhicule à l'aide d'un brouilleur. Une fois que vous êtes éloigné de votre voiture, le malfaiteur peut entrer sans effraction. Pour

éviter ce type de vol de voiture, vous devez désactiver la prise diagnostic (OBD) grâce à un adaptateur. Votre garagiste peut également le faire.



Conseil n°4 : ne laissez rien traîner. Un sac, un GPS, un lecteur mp3, des vêtements qui traînent sont une véritable tentation pour les voleurs. Ne laissez rien traîner de visible. Utilisez le coffre pour stocker quelques affaires, mais évitez de garder des éléments de valeur dans votre véhicule en votre absence.

Conseil n°5 : stationnez dans un parking sécurisé.

Si vous ne disposez pas d'un garage, vous pouvez envisager de garer votre véhicule dans un parking privé et sécurisé. Dans tous les cas, préférez une place de parking éclairée dans une rue passante plutôt qu'une place dans une zone peu fréquentée.

Conseil n°6 : installez une alarme antivol et un bloque-volant.

Rien de tel qu'un bruit assourdissant pour faire fuir les malfaiteurs. De plus le bloque-volant appelé également « canne-antivol » empêche la manœuvre du volant et donc le vol de votre voiture.

Conseil n°7 : optez pour un système d'anti démarrage électronique.

Le système empêche le démarrage de la voiture sans la clé de démarrage. Cette dernière envoie un signal à un boîtier de contrôle lorsqu'elle est insérée dans le contact, ce qui lance le démarrage. Si le voleur n'a pas la clé, il ne peut pas démarrer.

Conseil n°8 : gravez vos vitres de voiture.

Il s'agit d'un numéro de série inscrit sur chacune des vitres de la voiture. Il est unique. Une fois gravé, le numéro est inscrit dans une base de données destinée

aux forces de l'ordre (police, gendarmerie, douane, etc.) et aux compagnies d'assurances. Il dissuade grandement les malfaiteurs car la revente du véhicule est plus compliquée.

Conseil n°9 : ne laissez pas le volant à un inconnu.

Vous avez mis votre voiture en vente d'occasion sur un site de particulier à particulier et vous avez un acheteur potentiel qui aimerait l'essayer avant de conclure la vente ? Ne le laissez pas partir avec votre véhicule. Vous risqueriez de ne jamais le revoir.

Pour éviter un tel vol, il convient de toujours accompagner un acheteur potentiel de votre véhicule, lors de son essai.

Conseil n°10 : investissez dans un traceur GPS.

Si malgré toutes ces précautions, votre véhicule a été volé, alors vous pouvez trouver sa position en un clin d'œil et l'indiquer aux forces de l'ordre. À condition d'avoir installé un traceur GPS. Ce traceur permet de localiser rapidement votre véhicule.

Si vous constatez le comportement suspect de personnes ou occupants de véhicule ; n'hésitez pas à le signaler immédiatement en composant le 17.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires sont un véritable fléau. Elles sont ainsi baptisées pour leur faculté à se déplacer en file indienne, aiment particulièrement les pins et les cèdres. Elles se nourrissent des aiguilles et provoquent un affaiblissement très important des arbres en question.

De plus, elles sont nocives pour l'homme et l'animal puisque leurs poils - microscopiques - sont très urticants provoquant des démangeaisons. Ces irritations se caractérisent par des



érythèmes ou des éruptions prurigineuses accompagnées parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires voire des réactions allergiques plus graves telles que les oedèmes de Quincke ou les chocs anaphylactiques.

En cas de contact avec la peau : Apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec des sévères démangeaisons. La réaction se fait sur les parties découvertes de la peau mais aussi sur d'autres parties du corps. Les poils urticants se dispersent aisément par la sueur, le grattage et le frottement ou par l'intermédiaire des vêtements.

En cas de contact avec les yeux : Développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite (yeux rouges, douloureux et larmoyants).

En cas de contact par inhalation : Les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires.

En cas de contact par ingestion : Il se produit une inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hypersalivation, des vomissements et des douleurs abdominales.

Dans le cas des animaux, si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles vivantes, mortes ou bien des restants de nids avec leur museau, ils peuvent souffrir de divers symptômes. Dans un premier temps, ils couinent car ils ont mal, se mettent à baver, la langue gonfle et présentent des tuméfactions avec un durcissement assez inquiétant. Sans soins, la langue peut virer au sombre voire violet, et une nécrose peut occasionnellement se produire. Une partie de la langue peut tomber.

Dans tous les cas une action rapide médicale pour les individus ou vétérinaire pour les animaux est vitale.

Techniques de lutte

La lutte contre les chenilles processionnaires, du pin peut prendre différentes formes. Il n'existe aucun moyen de s'en débarrasser définitivement. Les traitements sont à refaire chaque année. En effet, même si l'on détruit toutes les chenilles vivantes sur son terrain, vos arbres seront ré infestés l'année suivante par des papillons pouvant provenir de plusieurs kilomètres.

Raison de plus pour tenter d'endiguer leur progression, il n'existe pas de solutions miracles pour s'en débarrasser mais quelques techniques écologiques méritent d'être testées comme un éco-piège, qui permet d'enfermer les larves avant éclosion, peut être positionné sur les troncs d'arbres. On peut également placer des nichoirs à mésanges, qui sont des prédateurs pour les chenilles. Ou bien passer à la lutte mécanique qui consiste à couper et brûler les branches porteuses de pontes, pré-nids et nids. Il existe des traitements phytosanitaires biologiques et chimiques aérien ou terrestre. Pour cette solution consultez les professionnels agréés qui sauront vous proposer la solution la mieux adaptée à votre situation. Ils possèdent les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique et/ou pulvériser l'insecticide sur de grandes hauteurs.

ATTENTION ! Quelle que soit la méthode envisagée, ne prenez pas de risques inutiles.

Frelon asiatique

Est-il dangereux pour l'Homme ?

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères (guêpes, frelons communs, bourdons). Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance. Mais au-delà de deux piqûres, le venin peut avoir des conséquences.



Le frelon asiatique est-il néfaste pour l'écosystème ?

Le frelon asiatique cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et il a la particularité de s'attaquer aux abeilles. Les abeilles butineuses constituent 80 % du régime alimentaire d'un frelon asiatique en ville et 45 % dans les campagnes. Même si toutes les abeilles ne meurent pas, la prédation des frelons asiatiques les stresse énormément, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen et affaiblit leurs réserves pour l'hiver.

Est-il possible de l'éradiquer ?

Non. Il n'y a « actuellement aucune stratégie collective contre ce frelon qui soit reconnue efficace ». Toutefois les pièges permettent d'en éliminer et surtout de tuer les fondatrices (les reines) de mars à décembre.

Qui peut intervenir pour détruire un nid ?

Ne vous attaquez pas à un nid, seuls des professionnels certifiés de la désinsectisation, équipés de protections et de matériel adapté pour travailler en hauteur peuvent le faire.

Implanté souvent en hauteur un nid de frelons asiatiques abrite jusqu'à 13 000 individus

Pour les plus bricoleurs, voici une version de piège sélectif pour le frelon asiatique à base de bouteille et d'apât. Ce dispositif permet d'éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

(Le descriptif du piège est disponible sur le site internet de la Mairie)



NUISANCES SONORES



RAPPELONS QUELQUES REGLES DE BON VOISINAGE EN MATIERE DE BRUIT :

Les occupants de locaux d'habitation (immeuble, maison individuelle) doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes les dispositions pour éviter que le voisinage soit gêné par leurs comportements tels que les bruits provenant de téléviseurs, chaînes acoustiques, repas et jeux bruyants, bricolage, jardinage, aboiement continu de chien.

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, etc...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables (du lundi au samedi inclus) de 8h à 12h et 14h à 20h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

PROPRETÉ CANINE ET URBAINE

Un chien, c'est le compagnon fidèle par excellence. C'est lui qui vous comprend le mieux, lui, qui est à vos côtés à la maison comme en balade dans les espaces verts et les rues de notre ville. Vous l'adorez. Mais, lors d'une promenade avec votre chien, il y a toujours un petit moment disons... naturel, mais... moins plaisant. Les crottes de chien sont devenues un vrai problème d'hygiène et de santé publique auquel Montbeton est confrontée, Aussi les agents communaux ont installé dans divers points de la commune des boîtes aux fonctions très utiles consistant à la distribution de sacs plastiques destinés à ramasser les crottes canines. Nous comptons sur le civisme des propriétaires canins que nous savons respectueux du bien vivre ensemble et de l'environnement paysager de notre commune.



VALORISEZ VOS DÉCHETS VERTS

- = Le **compostage** des résidus de tonte, de cuisine ou de légumes pour obtenir un engrais naturel et de qualité pour vos plantes.
- = Le **paillage** limite l'arrosage, évite le désherbage chimique, améliore la structure du sol, favorise la vie microbienne du sol et plus encore.
- = L'**apport en déchèterie**: vos déchets verts seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement (plateforme de compostage).



NE JOUEZ PAS AVEC LE FEU !!!



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE EST INTERDIT !

Article 84 de la circulaire du 09 /08/1978 du RSD (règlement sanitaire départemental) . Interdiction rappelée dans la circulaire du 18/11/2011.

Et ce toute l'année !!

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le **brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Attention :
en cas de non-respect du RSD, une **contravention de 450 €** peut être appliquée pour un particulier

(RSD n°131-13)
(la sanction est collective)

ESCATALENS, 12^{ème} COMMUNE À INTÉGRER LE GRAND MONTAUBAN



Le 10 Avril dernier, l'assemblée du conseil communautaire a vu sa réorganisation suite à l'intégration en janvier de la commune d'Escatalens. Son Maire Michel CORNILLE est devenu officiellement le 14^{ème} Vice-Président du Grand Montauban. Rappelons que la commune de 1 145 habitants avait fait part de sa volonté de rejoindre le Grand Montauban dès 2015 et ce rattachement est pour elle synonyme d'une nouvelle dynamique.



En plein développement, la commune, dont les habitants ont des liens quotidiens privilégiés avec le bassin de vie de Montauban, s'est engagée dans la réalisation de plusieurs projets structurants : une halte nautique et une halle polyvalente qui pourra dès l'automne prochain, accueillir des manifestations culturelles, sportives ou économiques. Michel CORNILLE espère que le rattachement de sa commune au Grand Montauban favorisera la réalisation de projets communaux, notamment dans le domaine de la mobilité douce et du tourisme.

VISITE DES HOTELS PARTICULIERS

Une délégation d'élus accompagnés de leurs conjoints a participé à une visite guidée des façades des hôtels particuliers des 17^{ème} et 18^{ème} siècle de la cité de brique de Montauban. D'une rue à l'autre ils sont partis à la découverte d'une partie du riche patrimoine architectural et des personnages historiques de la ville. Une visite instructive et animée par une guide passionnée d'histoire.

Le Centre du Patrimoine de l'Office de Tourisme propose toute l'année des visites, expositions, conférences, découvertes jeune public et animations.



Toutes les informations au 05.63.63.60.60
ou le site internet : <https://www.montauban-tourisme.com>

INFORMATION JEUNESSE

Le S.I.J de Montauban (Service Information Jeunesse) a tenu une permanence pour les jeunes montbetonnais (ses) dans les locaux de la Mairie le 22.05.2019. Il a pour mission de favoriser l'accès des jeunes (à partir de 15 ans) à l'autonomie et à la responsabilité en leur fournissant des informations et des services.

Tous les services du SIJ 82 sont disponibles sur le site internet www.sij-montauban.fr



BEAU SUCCÈS POUR LA FÊTE DES CENTRES DE LOISIRS DU GRAND MONTAUBAN !

Soleil et convivialité étaient au rendez-vous pour la 2^{ème} édition de la fête des centres de loisirs du Grand Montauban, qui a réuni plus de 300 personnes (120 familles) le samedi 25 mai au Ramiérou.

À cette occasion, les parents ont pu découvrir à travers une exposition les créations réalisées par leurs enfants, mais également se rapprocher des équipes d'encadrement et échanger avec la trentaine d'animateurs présents.

Cette journée festive était bien sûr ponctuée d'une riche palette d'activités qui ont ravi les enfants.

Au programme notamment : structures gonflables et promenades en poney, atelier de maquillage, conte, initiation au cirque, tir à l'arc... Dans l'après-midi, les parents ont également pu assister au spectacle donné par les enfants des centres de loisirs.

Rappelons qu'avec 15 centres, le Grand Montauban propose un véritable maillage de lieux de loisirs collectifs de proximité à l'échelle de son territoire. Déployés sur les communes de l'agglomération et adaptés aux besoins des enfants et des jeunes, ils s'appuient sur les orientations éducatives locales et une équipe d'encadrement qualifiée (300 animateurs et vacataires).

En 2018, 2 037 familles ont utilisé le dispositif des ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) et 3 068 enfants ont fréquenté ces structures, confirmant ainsi la pertinence de l'offre proposée.



Grand Montauban Communauté d'Agglomération

GRDF GAZ

BESOIN D'UNE CHAUDIÈRE GAZ PLUS PERFORMANTE ?

ENVIE D'UTILISER L'ÉNERGIE SOLAIRE ?

Dans le cadre de son Plan Climat, le Grand Montauban s'est associé à GRDF pour vous aider à économiser de l'énergie et à développer les énergies renouvelables.

Bénéficiez d'une aide de 1300 € pour produire gratuitement votre eau chaude

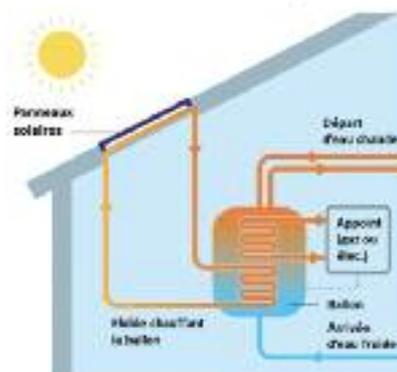
Pour bénéficier de l'aide contactez l'Espace Info Énergie au 05 63 91 42 70

PLAN CLIMAT : VOTRE CHANGEMENT D'ÉTAT

INFOS ÉNERGIE

Comment fonctionne un Chauffe-Eau Solaire Individuel (CESI) ?

Les panneaux solaires thermiques transforment le rayonnement solaire en chaleur pour chauffer le ballon d'eau chaude. Quand l'ensoleillement est insuffisant, l'énergie d'appoint (gaz ou électricité) chauffe l'eau via un circuit indépendant.



Pour un foyer de 4 personnes, les dépenses sont évaluées entre 8 000 et 12 000 € environ pour l'installation d'un chauffe-eau solaire associé à une chaudière gaz à condensation.

Des aides financières existent pouvant aller jusqu'à 3535 € *

- 300 € de prime du Grand Montauban pour toute installation d'un chauffe-eau solaire
- 1 000 € de prime GRDF si vous associez le chauffe-eau solaire au changement ou à l'installation d'une chaudière gaz
- 2 100 € de Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique
- 135 € de prime CEE
- associées à une réduction de la TVA à 5,5% directement appliquée sur le devis

* Si vous faites appel à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), sans condition de revenu.

Eco construction

L'association Aviada, associée au Grand Montauban et spécialisée dans des projets d'éducation à la transition sociétale et écologique sous des formes innovantes, a proposé de découvrir son Ecologi(t)e. Un gîte atypique mobile et ludique construit à partir d'éco-matériaux et équipé de technologies écoresponsables. Cette « tiny house » a parcouru le territoire et a fait une halte à Montbeton du 17 au 22 juin pour sensibiliser le public à l'éco construction.

Plus d'informations sur le site www.aviada.fr



▲ C'ÉTAIT IL Y A 60 ANS !

Grâce aux avancées allemandes lors de la Seconde Guerre mondiale, dans le domaine des fusées, la conquête de l'espace a rapidement pris son essor et fut l'un des grands moments de la seconde moitié du xx^e siècle. Elle fut marquée, à ses débuts, par une forte concurrence entre les États-Unis et l'URSS, pour des motifs de prestige national liés à la guerre froide. On a appelé cette période la « course à l'espace »

À la surprise générale, le 4 octobre 1957, l'Union soviétique est la première à placer en orbite le satellite Spoutnik 1. L'opinion internationale est fascinée par cet événement qui semble présager le début d'une nouvelle ère technique et scientifique. C'est un choc pour les responsables et l'opinion publique américains, jusqu'alors persuadés de leur supériorité technique. Imaginons-nous un bref instant en 1961. La double origine des ingénieurs de la Nasa civils et militaires entraîne encore une certaine confusion. La plupart des missiles et des fusées qui en sont dérivées explosent encore sur leur rampe de lancement ou en vol, alors que les Soviétiques lancent des satellites depuis quatre ans et ont placé deux hommes en orbite. L'avance technologique paraît considérable, voire irrécupérable pour les plus pessimistes. Le 25 mai 1961, le président John F. Kennedy déclara devant le Congrès que les États-Unis enverraient un homme sur la Lune avant la fin de la décennie, et le ramèneraient en toute sécurité.

« Nous avons choisi d'aller sur la Lune au cours de cette décennie et d'accomplir d'autres choses encore, non pas parce que c'est facile, mais justement parce que c'est difficile. Parce que cet objectif servira à organiser et à offrir le meilleur de notre énergie et de notre savoir-faire, parce que c'est le défi que nous sommes prêts à relever, celui que nous refusons de remettre à plus tard, celui que nous avons la ferme intention de remporter, tout comme les autres. »

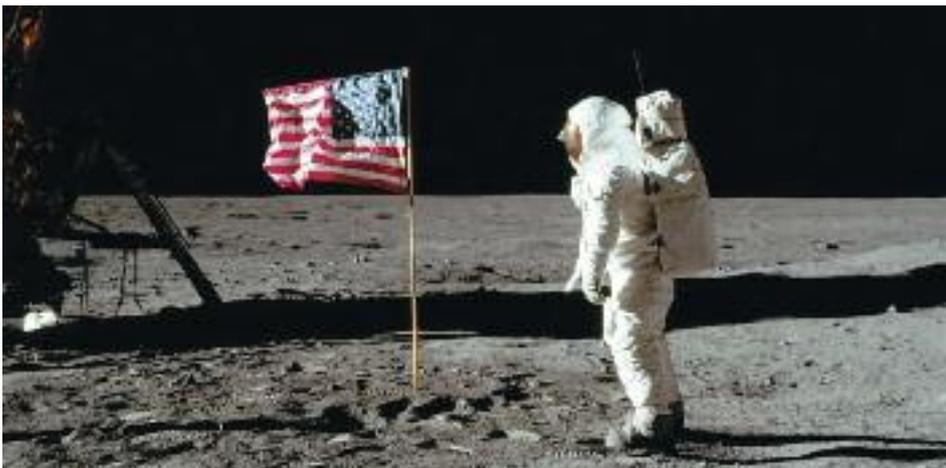
Un an plus tard, le Président Kennedy proposera aux Soviétiques, dans l'enceinte de l'ONU, une collaboration dans le domaine de l'exploration spatiale, plutôt qu'une concurrence. L'URSS, accumulant à cette époque les succès spatiaux, ne donnera pas suite. Le programme Apollo est le programme spatial de la NASA mené durant la période 1961-1975 qui a permis aux États-Unis d'envoyer pour la première fois des hommes sur la Lune. Il est lancé par le président Kennedy le 25 mai 1961, essentiellement pour reconquérir le prestige américain mis à mal par les succès de l'aéronautique soviétique, à une époque où la guerre froide entre les deux superpuissances battait son plein.



Ce programme a constitué un défi sans précédent sur le plan de la technique et de l'organisation : mettre au point un lanceur spatial dont le gigantisme générait des problèmes jamais rencontrés jusque-là, des vaisseaux spatiaux d'une grande complexité avec une exigence de fiabilité élevée (probabilité de perte de l'équipage inférieure à 0,1 %) et un calendrier très tendu (huit ans entre le démarrage du programme et la date butoir fixée par le président Kennedy pour le premier atterrissage sur la Lune d'une mission habitée). Le programme a connu de nombreux déboires durant la phase de développement qui ont tous été résolus grâce à la mise à disposition de ressources financières exceptionnelles avec un point culminant en 1966 (5,5 % du budget fédéral alloué à la NASA), mais également une mobilisation des acteurs à tous les niveaux et la mise au point de méthodes organisationnelles (planification, gestion de crise, gestion de projet) qui ont fait école par la suite dans le monde de l'entreprise. Le rendez-vous en orbite lunaire (LOR pour « Lunar Orbital Rendez-vous ») : une seule fusée

est requise mais le vaisseau spatial comporte deux sous-ensembles qui se séparent une fois que l'orbite lunaire est atteinte. Un module dit « lunaire » se pose sur la Lune avec deux des trois astronautes et en décolle pour ramener les astronautes jusqu'au module dit « de commande », resté en orbite autour de la Lune, qui prend en charge le retour des astronautes vers la Terre. Les astronautes recrutés parmi les pilotes d'essais militaires ayant un diplôme de niveau minimum licence dans des domaines touchant à l'ingénierie, âgés de moins de 40 ans et satisfaisant une batterie de critères physiques et psychologiques. Les vagues de recrutement effectuées en 1962, 1963 et 1966 utilisent les mêmes critères de sélection en abaissant l'âge à 35 puis 34 ans, diminuant l'exigence en nombre d'heures de vol et élargissant la gamme des diplômes acceptés. En parallèle, deux groupes d'astronautes scientifiques détenteurs d'un doctorat sont recrutés en 1965 et 1967.

Pour les seniors d'aujourd'hui ce 21 juillet 1969 à 02h56 en France, c'est encore l'événement technique majeur du XX^{ème} siècle... 600 millions de téléspectateurs, soit un cinquième de la population mondiale de l'époque, assistent en direct à la « télévision en noir et blanc » aux premiers pas de Neil Armstrong et Buzz Aldrin. Le 21 juillet 1969, les astronautes Neil Armstrong et Buzz Aldrin, après un atterrissage mouvementé dans la mer de la Tranquillité, font leurs premiers pas sur la Lune. Armstrong, qui est le premier à sortir du module lunaire, prononce sa phrase devenue depuis célèbre. L'objectif principal est de réaliser une sortie extra véhiculaire et de revenir sain et sauf sur Terre. Les objectifs secondaires sont ; d'évaluer les capacités et limitation de déplacement, déterminer les coordonnées du site d'atterrissage, collecter des échantillons du sol, tester la résistance mécanique du sol, évaluer la visibilité, déployer 4 instruments scientifiques puis récupérer les résultats de deux des expériences. Après un séjour de 21 heures 38 sur le sol lunaire, le module lunaire décolle sans encombre. À leur arrivée sur Terre, l'équipage et les échantillons lunaires sont placés en quarantaine durant 21 jours pour éviter une éventuelle contamination terrestre par des virus extraterrestres, une procédure exigée par les scientifiques qui sera abandonnée à partir d'Apollo 15.



Leurs premiers mots de Neil Armstrong en posant le pied sur la Lune "C'est un petit pas pour un homme, un bond de géant pour l'Humanité !" et « Si on a pu envoyer des hommes sur la Lune, pourquoi ne pas tous les y envoyer ? » sont devenus des expressions cultes, souvent reprises et adaptées. Mais l'intérêt pour le programme spatial faiblit rapidement. Le déroulement de la mission Apollo 12, pourtant filmé en couleurs contrairement à Apollo 11, fut beaucoup moins suivi. Les commentaires très techniques, hors de portée de l'Américain moyen, l'absence de péripéties banalisaient l'événement. Il fallut l'accident d'Apollo 13, qui replaçait l'homme au cœur de la mission, pour raviver l'intérêt du public.

MONTBETON : ENFIN L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS !

Montbeton, commune de plus de 4000 habitants, est sans médecin généraliste depuis bientôt 3 ans ! Beaucoup d'habitants se sont trouvés démunis et le sont encore. A ce jour, l'extension du centre commercial prend forme pour attirer l'installation de nouveaux médecins. En attendant, afin de répondre à une patientèle dont l'accès aux soins est problématique, la pharmacie de Montbeton investit et innove en proposant une solution de télé-médecine dans son espace confidentiel.



Comment ça marche ?

Si vous n'avez pas de médecin traitant ou si celui-ci n'est pas disponible, vous pouvez venir à la pharmacie et obtenir une consultation par vidéo avec un médecin référent de la plateforme MEDICITUS *. L'équipe de la pharmacie est à votre disposition pour vous accompagner. Dans un premier temps on renseigne rapidement ses données personnelles de manière sécurisée. Puis on rentre en contact visuel et audio avec un médecin. La pharmacie s'est équipée de tensiomètre, oxymètre ainsi que de stéthoscope et otoscope connectés pour pouvoir lui transmettre les données les plus importantes. Une fois la consultation terminée, et le diagnostic établi, on vous remet la feuille de prise en charge du médecin ainsi que sa prescription sécurisée. Cette consultation médicale par télé-médecine est remboursée par la sécurité sociale comme une consultation classique.

*La plateforme médicale MEDICITUS sécurisée s'appuie sur un réseau de médecins généralistes et spécialistes, inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins, permettant une prise en charge rapide des patients. Ainsi les téléconsultations par vidéo garantissent l'accès aux soins pour tous. Les futurs médecins de Montbeton pourront même, s'ils le désirent devenir des médecins référents de cette plateforme et ainsi se réserver des créneaux de téléconsultation depuis leur domicile.

SUPERETTE

La superette de Montbeton a réouvert après d'importants travaux de rénovation et de modernisation. L'équipe municipale mise beaucoup sur le maintien et même l'arrivée de nouveaux commerces et services de proximité favorisant une activité commerciale dynamique, vivante et animée. Des atouts pour l'attractivité de notre commune.





Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
 Fax 05 63 30 01 24
 Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
mairie@ville-montbeton.fr



Groupe scolaire P. Bonhoure

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
 Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb
 Dr Claire Berthe-Gauthier
 Dr Loubna El Baoudi
 Tél. 05 63 67 43 43



Podologue

Carine Montagnac
 Alexis Boudon
 Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers

Félicia St Martin / Céline Perrard
 Tél. 05 63 24 05 98
 Ingrid Rousset / Céline Sageaux /
 Guy Zérath
 Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes

SCM Faure-Lachaud-Mario-Paez-
 Vaillant- Garçia Bernadez-Rousselot
 20 chemin de Souliot
 Tél 05 63 67 48 45



Ostéopathe

Hélène Gallardo
 Tél. 05 63 20 51 88
 Port. 06 83 57 82 29



INSTITUT DE SANTE

496 ROUTE DE MONTAUBAN
 CENTRE COMMERCIAL

ORTHOPHONISTE :

Sabrina Delord
 05.63.02.33.93/06.11.67.32.89

OSTEOPATHES :

Smaïn Bénarbia
 06.46.84.20.21
 Romain Carrègues
 05.63.65.10.01

PSYCHOLOGUE :

Sophie Aït-Ali
 06.49.06.10.62



Taxi

Régis Paulin
 Tél. 06 50 45 16 85
 email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie

Chaumerliac Ferté
 Tél. 05 63 67 40 82



Clinique Vétérinaire

Dr Stéphane Gadot
 Dr Sabrina Trachsler
 Tél. 05 63 26 30 20



Pompiers

Tél. 18



Gendarmerie de Montech

Tél. 17 / 05 63 27 10 50



SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



Appel d'Urgence Européen



Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 05 35
www.libellule.montm.fr



Dépannage

Tél. 0 972 675 082



Urgence Sécurité Gaz

Tél. 0 800 47 33 33



Correspondants de Presse

Catherine Caumon (Petit Journal)
 06 82 20 41 56
catherine.caumon@yahoo.fr

Jean-Marc Etienne

(Dépêche du Midi)

Tél. 06 74 19 07 05

MARIAGES

04/03/2019 BAHIR Nabil
et AHSSISSANE Fatima, Zahrae

09/03/2019 MARCHAL Cédric, Jean-Claude
et BENTEBIBEL Sara

20/04/2019 TIBOUDA Salim
et EL KHOUAKHI Salma

11/05/2019 LEYS Tony, Rudy
et ARGACIE Pauline, Anne-Marie

18/05/2019 LE BOURDET Pascal, Christophe
et MARRIÉ Catherine, Bernadette, Jacqueline

01/06/2019 GUÉNOT Luc, Thierry, Stéphane
et CHUPIN Estelle, Françoise

NAISSANCES

26/11/2018 TAYLAN Ilhan

26/11/2018 ZORATTO Luna, Aline

30/11/2018 DE AGUIAR Raquel

15/12/2018 CALVET Jaime Juan Ottorino

28/12/2018 BÉAGUE-MALLOT Baptiste Lucas Georges

10/01/2019 DELOISON Lilou Martine Marie-Christine

11/01/2019 BOROPIERT Mila

14/01/2019 JANICOT Léna, Margaux

18/01/2019 BONHOMME Eléna

21/01/2019 JALINIER Emy

21/01/2019 MALROUX Rose

28/01/2019 FERRÉTÉ Valentin, Loïc, Robert

30/01/2019 BERNARDO Salomé, Vlora, Eva-Louise

12/02/2019 MAAROUFI Ibtissam

18/02/2019 GUILBAUD Lina, Alexandra, Lucie

27/02/2019 ALAUZET Maxime, Clément, Benjamin

13/03/2019 RIPOLL Simon, Victor

20/03/2019 KOENIG GUERRINI Baptiste, Pierre, Paul

20/03/2019 THUILLIER Antoine, José, Pierre

21/03/2019 SENAC Ilaona, Marie, Sohane

27/03/2019 CHAUBET Élise Rina

02/04/2019 THOMAS Elianna, Brigitte

02/04/2019 THOMAS Iris, Patricia

13/04/2019 DELCROIX Aria

13/04/2019 PEREIRA SERRA Benjamin

19/04/2019 FAYRET Mélina

19/04/2019 JIMI Firdaws

19/04/2019 TAULES BALDINI Evi

26/04/2019 BAPTISTE Axel, Kélian

28/04/2019 VIROT Théa

DECES

20/11/2018 BOUFFLERS Bernard, Marcel

25/11/2018 CHANTEPIE Jean-Bernard, Fernand,
Henri, André

28/11/2018 DELBOSC Viviane, Agnès épouse ROUELLE

26/12/2018 MASSONNAT Maria Françoise épouse OMNES

02/01/2019 ESQUIÉ Roger Pierre Marcel

03/01/2019 EL BOUBKARI Mimoun

11/01/2019 BERAUD Noël, Auguste, Raymond, Marie

12/01/2019 KURTASZ-TERRAL Odette

17/01/2019 SÉGUIN Odette, Madeleine, Louise
épouse DROUIN

26/01/2019 LELEU Marie, Ange, Joseph, Thérèse
épouse DE WAZIÈRES

13/02/2019 HUBERT Jean-Claude, René

23/02/2019 MARCIEL André Albert

28/02/2019 RANJAVELOARISOA Elise, Berthe
épouse LAPEYRONNIE

01/03/2019 PODIO Joséphine, Maria épouse CALVET

02/03/2019 MÉGARD Guy, Olivier

22/03/2019 JARROT Charles, Pierre, François

03/04/2019 ESCUDIE Yoland Frédéric André

08/04/2019 FAURE Marthe, Marie épouse EHANNO

14/04/2019 GUILHEM Francine, Léonie, Marie
épouse SABATIÉ

16/04/2019 FRÉMONT-PAJARD Rolande, Léonie
épouse BONNET

27/04/2019 BRONCANO Sarah épouse LOPEZ
SANZ Lirio

01/05/2019 PIN Georgette épouse CAPDEGELLE

04/05/2019 VIGNOLO Jean Pierre Henri

09/05/2019 BOUDET Roger Marie Charles

14/05/2019 PIVETEAU Daniel Eugène Robert Marie

18/05/2019 RAGANAUD Pierrette, Mauricette
épouse WERNER

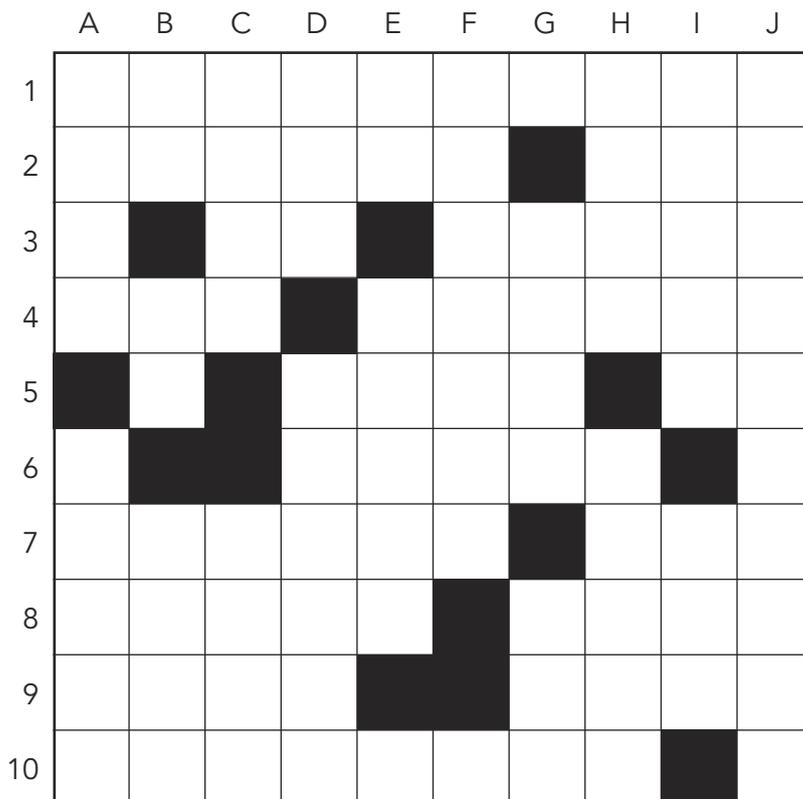
24/05/2019 SOUPIR Yvette, Pélagie
épouse MONTAIGUT

30/05/2019 BERHAULT Roger-Auguste

MARIE JOSÉ QUERCY, « CRUCIVERBISTE » AMATEUR

Débonnaire septuagénaire et depuis quelques années à la retraite. La randonnée à pied, à vélo et croiser les mots sont mes trois principaux hobbies, sports physiques et mental. Partager le troisième loisir avec les citoyens de village et d'alentour par le biais du bulletin municipal m'a fort intéressée. J'espère que vous découvrirez les bienfaits enrichissants de ce jeu cérébral.

Les élus de la commission du bulletin municipal m'ont lancé comme défi le thème estival et les vacances d'été. Alors, à vos crayons et... Réflexions !



VERTICALEMENT

- A – oiseau échassier – langue de sable au bord de l'eau
- B – conjonction – squelette de seiche – sa piqûre sous le pied est douloureuse (de bas en haut)
- C – engins nautiques en mer – serre joint (à l'envers)
- D – le jars est son mâle – courant autre que marin
- E – ancienne voiture citroën – vacancier qui s'invite sans l'être
- F – le plain air peut en devenir le lieux (d')
- G – vieilles époques (en désordre)
le petit se nomme poème
- H – déesse d'Égypte – en vacances de boulot (lettres méli-mélo)
- I – mer déchainée (lettres méli-mélo) – support de golf
- J – les canards le sont en criant

RÉPONSE

- | | |
|--------------------------|------------------|
| J – NASILLEURS | 10 – EVENTAIL |
| I – OENCA (OCEAN) | 9 – GITE – ABER |
| H – ISIS – ERIBL (LIBRE) | 8 – AVAIS – LIEU |
| G – ESER – LAI | 7 – LEURRE – RTE |
| F – AISANCE | 6 – EECRE ? |
| E – LN – TIERS | 5 – AINE ? |
| D – OIE – AERIEN | 4 – SOS – TASSAI |
| C – SKIS – UATE | 3 – LE – SEINS |
| B – NI – OS – EVI | 2 – BIKINI – SEA |
| A – IBIS – PLAG | 1 – INSOLATION |

HORIZONTALEMENT

- 1 – coup de soleil rougeoyant
- 2 – effet de baignade – mer anglaise
- 3 – abrégé de la mention « c'est-à-dire »
le monokini les découvre
- 4 – signal de détresse – comprimait
- 5 – niche dans un creux
la mer en contient aussi (symbole)
- 6 – inventée (mêlée)
- 7 – ruse du pêcheur
sigle du transport d'électricité
- 8 – possédais – poisson ou endroit
- 9 – logement estival
baie étroite (mot celtique)
- 10 – à déployer et à agiter pour créer
de l'air frais

AGENDA DES MANIFESTATIONS

13/07/2019	FEU D'ARTIFICE	COMMISSION CULTURE	Place Alibert
09-10-11/08/2019	FETE LOCALE	COMITE DES FETES	Place Alibert
31/08 et 01/09/2019	WE MOTO	PLEINS PHARES 82	Espace Jean Bourdette
06/09/2019	FORUM DES ASSOS	MAIRIE	Espace Jean Bourdette
06/10/2019	VIDE GRENIERS	FOOTBALL	Place Alibert
25-26/10/2019	THEATRE	APODIS	Espace Jean Bourdette
03/11/2019	MARCHE de NOEL	COMITE DES FETES	Espace Jean Bourdette
09/11/2019	LOTO	VOM	Espace Jean Bourdette
23/11/2019	SOIREE VIN NOUVEAU	COMITE DES FETES	Espace Jean Bourdette
30/11 et 01/12 2019	EXPOSITION TRAVAUX	OUVRAGES ET LOISIRS	Tire-Crabe
07/12/2019	LOTO TELETHON	ASSOCIATIONS	Espace Jean Bourdette
15/12/2019	ARBRE DE NOEL	MAIRIE/ASSOCIATIONS	Espace Jean Bourdette
31/12/2019	REVEILLON	FOOT	Espace Jean Bourdette

La municipalité et les employés communaux vous souhaitent un bel été